Pondant une beure, le secrétaire général,

les quesseurs interviennent apprès de M.As-Biss pour le décloer à quitter la tribune. ¿ Mais c'est en vain. Quelques-uns de sez coit "uve de la droité le supplies de ne pas pounger Pandicest ; les depatés nationalistes l'encouragent à na pas céden, los que dours, suivis de lours col-legues du huren et la Chambre, se rendont alors aupres. "ésident, M. Deschand pour se consulter me lui sur les mesures à prendre.

pour se cosa. L'arrice 101 du réglement dit en effet, que egs le calme ne se rétablit pa-, le président suspand la seance pour une heure, et les de-putes se retirent dans leurs bureaux respec-putes se retirent dans leurs bureaux respec-

L'heure diant expirée, la séance est re-prise, mais si le tumulte renait, le président leve la séance et la remet au leudeman.

La censure avec exclusion tempéraire, n'ayant pas été promone. e par la Cambre, le président ne peut faire procéder a l'expuision de Mi. Lasies.

Le burcan de la Chambre se réunit pour aviser aux messures à prendre.

Le bureau de la Chambre se réunit pour aviser aux mesures à prendre.

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance est reprise à à heures.

B. Besentingoi reprend sa gluce au fauteuit petridentiel.

B. La séance est toujours à la tribune, les les poutes et hébété.

A. A. 10, tous les députes sont reutrés, et les des les poctos et hébété.

A. Dans les circonstances actuelles, je fais appel au patriotisme de tous mes collegues pour faire respecter le régisement qui leur est une commune garantie. Jo veux laire respecter la dignite de la Chambre devant la trance et de la France devant l'étranger (Vifs applaudissements)

M. Besudery u'Assons veut parler, mais les huces l'on ciup c'ern.

M. Besudery u'Assons veut parler, mais les huces l'on ciup c'ern.

LE CAPON LASIES FAIT DES EXCUSES

LE CAPON LASIES FAIT DES EXCUSES M. Lastes demands la parole pour un rap-pel au rigiement, ce qui ne peut iui être re-lusé.

m. Laske defiance la parole pour un rappel au rappel au rappel au rappel au rappel ment con la course de la course de la course de la cause du tumble.

Lorsqu'on a l'inonneur d'être le résident de la Chambre, il faut aller jusqu'au bout des responsabilités. Or, c'est M. le président que a coupé la parole à l'orateut. Il avait à se dispost tion toute une série de penaittes; pourquoi ne les attitume, j'ai voula prouver qu'il n'y avait plus de ilberte. (Nouvelles pourquoi ne les attitume, j'ai voula prouver qu'il n'y avait plus de ilberte. (Nouvelles pourquoi ne les attitume, j'ai voula prouver qu'il n'y avait plus de ilberte. (Nouvelles pourquoi ne les attitume, j'ai voula prouver qu'il n'y avait plus de ilberte. (Nouvelles pourquoi ne les attitume, j'ai voula prouver qu'il n'y avait plus de l'herie. (Nouvelles pourquoi ne les attitume, l'ai voula prouver qu'il n'y avait plus de l'herie. (Nouvelles protectations). 'était un plan organise.'

M. Emsles continue. (Cris : Assel Assel). Seut qu'en ce moment vous dever parler.

M. Emsles, — Mais non, c'est à moi seut qu'en ce moment vous dever parler.

M. Emsles. — He agissant comme l'on fait, fron veut suspéciler la minorite d'exercer son avait pas à intervenir.

Après ces excuses et cette amende honorable, accueille par des rires et des exclamations, le naticasioux amssesse quite la tribune, la tête basse cet l'air rort penaud.

Fin de la comédie nationaliste

M. le président affirme qu'il a toujours nontré un libéralisme excessit.

montré un libéralisme socessif.

J'ai regreté de constater, ajoute-t-il, que
l. Lastes ne s'est pas incline devant le vote
de la side de la libéralisme devant le vote
de la side de la libéralisme de la libéralisme de la Chambre est consultes pour severs si la parole doit être retiree à un orateur, le doute doit profiler a ce dernier. Or,
il y a en doute.

M. le Freesideme dit que M. Holtz oublie
l'article 30, qui dit que si le bareau constate qu'il y a doute par mains levees, l'epreuve est renouvelée.

Nous avons procedé à une seconde épreuvo pour guranir tous les drouts de M. Lasies.

sies. de Lamjusmals objecte que l'article 20 en es seut pas se conferidre ave. l'article 100, l'article 400 dit formeilement que le deute pro ité a l'eradeut. — L'article 100 a simplement pour effet d'éviter un vote au scrutia.

L'interpellation Lasies ajournée

L'interpellation mationaliste du brouillon Lasice est inscrite a la suite des autres, c'est-a-dre enterde, eu peu s'en faut. C'est un nouveau camountet aux mationa-listes qui, une fois de plus, ont fait beau-coup de chaiut pour rien. Il ont lout simplement réussi à faire per-dre du temps a la Chamure.

La mévente des blés

L'ordre du jour appelle la suits de la dis-cussion des propositions relatives aux blés. M. Thère-ey monte les avantages des ac-quits à caution. M. Viger se prononce pour le projet de la commission. Il l'aispp. la Cham me pour donner à la suite de satisfaction du'elle sttend. La suite de la discussion est renvoyée à demails.

LE CHOMAGE

Une question de Viviani

Viviami adresse au ministre du commerce ane question au sujet du chômage qui s'est produit parmi les ouvriers du bâtiment, par su te de l'achèvement des tra aux de l'expo-sition.

Lorateur demande au Gonvernement s'il ne serais pas possible d'entrepreadre immé-diatement un vertain nombre de travaux qui sont actuellement décidés.

Viviami demande, en outre, le rapatris-

Réponse de Millerand Millemand répond qu'il va produire les déclarations qu'il a falles dans la mainés à une délégation ouvriere.

An ce qui concerne les bravans de fortifications, il dépend maintenant d'an vote du Counseil annicipal de Paris de pouvoir les commances.

Commencer.

Commencer.

Qui est du rapatitament des qui veilent retougner en province, de gouvernement a obtenit des réductions de gouvernement a obtenit des réductions de les compagnies de chemins de fer.

Je suis, dit le bininaire, autosué à dire que le gouvernement est tout disposé à faire de-vantage.

le gouvernement est tout disposé à faire de-vantage. Le ministre descend de la tribune au mi-lieu des applandissements. La séauce est levée à 7 heures et renvoyée à demain.

Autour de la séance

Il y avait, au début de la séance, très pea de monde dans la salie et nui n'eut pu pre-voir les incideats si extraordinairement vio-lents qui allaient se produre. M. Lasisé était visiblement nerveux et sa ner osite n'a pas tardé à gagner, avec le président lui-meme, l'assembles tout ca-

ner. osite na pasa tarte a sassa retres.

Des ses promiers mots, M. Lasies se montra trus agressif et aussitót le president tattra de la companio del companio de la companio del companio de la companio del la companio de la compani

attitude, se doctde a appliquer 1, Fogiemean.

Il consulte la Chambre et celle-ci, après une épreuve doutouse, decide a une petite majorite, par assis et leves, que la parole sera retiree à M. Lasies pour l'util le resti de la seance.

M. Descianel invite alors M. Lasies à quitter la tribine, celul-ci refuse, Le presidente se courre alors et, quittant son lauteuil declare la s.a.ce suspendue. De nombreux députés se levent pour le suivre, la vauche l'applaudit, tandis que la Droite acclaime M. Lasies.

Rappiaudit, tandis que la motile accidine M. Lasies.

Mais le président du Conseil se lève à son tour pour quitter la salle ; M. Lasies bondut nour pour quitter la salle ; M. Lasies bondut se de la conseil se leve à son tour pour quitter la salle; M. Lasies bondut serve les Injures les plus Viviennes : « vous cles un miserable lu bache le dernier des banduts itratre | lache ! vendu ! respet ces paroies tandis que M. Wallec - nousseau, enfoure par les deputes de la gauche, tranchit, sans un geste et la tite haute, le pesti espace qui le separe de la sortie. Deux ou trois députés de la majorité, par il lesquels M. Odilon-arrot, reponient aux injures de M. Lasies par des injures semulantes au monent preis où M. waldec-nousseau sort de la salle, on voit M. Lasies franchir d'un bond ivaculier de la Aribune et se preiplier, la main levee : instantanoment il vet enteuré, sais, mai-

Define du Lert, Milevoye arrivent de la divide que de la comie d'Aulan, Denis cul Lert, Milevoye arrivent de la divide en escaladant la tribune, tands que MM. Charles berrard, Morinaua et quelques autres depringoisni des bancs de l'extreme-

MM. Charles Bernard, Morinaud et quelques autres depringoient des bancs de l'extremegauche.

Cost sors pendant deux ou trois minutes, cost sors pendant deux ou trois minutes, cost sons pendant deux ou trois minutes, cost sons de clameurs auxqueires se inclort tes cris des tribunes pebliques.

M. Lastes, irrallie de tous cotés, est enfia recouquis par ses amis qui ionto irent, tandis que los huissiers protegent leur retraite. Les reinous de la tutte s'apaisem peu à jeu. Mais une nouvelle manifestation, d'un autre caracters muit aussitot. M. Lastes vient, en cui autre pendant la gamche pousse des huies.

Lom ne des bravos sont partis des tribunes de la la tribune de la presse et, gesticulant, r. clament son evacuation: a sorte, sortez: Hors d'ici l'est d'ici auxquei muites en la l'est de l'est d

has alle se vice tandis que se le la leure basales a la tribude et ses amis à leure basales. Pagitaleo est extreme dans les coulor es et le action est extreme dans les coulor est le action, appelé Nation de la fame par ironie sans de tente est est indescriptible. Ce no sont que voctiérations, invectives. M. Petgnot de pute de la Marne, que quelques uns accusent d'avoir voulu signaler les triounes de la presse sux rigueurs du president, traverse les coulors, appete a la salle du public. Des nuoes partents du groupe.

Al la piliaud, de la Libre Pacole, s'avancant vers lui crie : «M. le députe Felynot, vous étes un lâche! Tres matire de lui, M. Peignot lui répond : «Vos hasties ne matire gent pas !» M. Papillaud. — Je vous crie mon mêrris. Vous étes un lâche!

M. Peignot. — Continuez vos tasultes; jo prendrai pas la peine de les relever.

M. Peignot. — Maintenez-les si vous vou-lev.

Mais les garçons, les gardes militaires

Mais les garcons, les gardes militaires

It se précipite sur un merche de la contra del contra de la contra del

vous se recommencers pas ch de-nain le les discussions durent longtemps encore t les couleirs sont toujours des plus agités. M. Berenger, le senateur de la neume, qui raverse les couleirs, s'écrie déseppéré : « ou lions-nous, si la presse s'en mete le cependant, on lait courri le bruit de la dé-nission de M. Paul Deschanel Nous inter-géous son chei de calinet : « C'est faux, absolument fapy i le prési-cett a toujours eté, d'uns ce régrettable in-dent, absolument d'accord avec le bureau utentien. Cette timultueuse séance marquerâ dans se annales de la Chambre et les nationa-sux qui ont provoque des senes de désor-re n'ont pas le droit d'un être nors. i ne lois de plus, le pays les condamners vercement.

SÉNAT

Paric, 8 juillet. — La scance est ouverte à 3 h. 10 sons 1 presidence de M. Failieres. Le «cancvote plusieurs projets dintérêt lojal et reprend la discussion du projet relatif à l'infa...tietde. Après un vi débat auquel prennent part MM. Cassantinates de l'est Marciu, le projet est renvojé à la commission.

La GUERRE en CHINE

Nouvelles officielles françaises

Tueries en masse
Le Data a Mal de vendredt matin publie la
depoche suivante qu'il a reçue jeudi soir, de
son correspondant special de si angha.

depeche suivante qu'il a recu jeudi soir, de son correspondant special de sanajna.

Sanyhai, 3 jutte.—On s'attend d'heure en heure a recevoir ici la nouvelle du massacre des ministres et de toute la population europpenne.

Le tao-tai viu a avouté aujourd'hui que dans son opinion, la situation des Européens a Péane talt eoit rement désespérés, et que s'ils n'avaient pas encore eté mis à mort, e n'était qu'une question d'heures.

In des pius importants Chinois de la ville a reçu, aujourd'hui, par courrier, une iettre que j'in vue Elle annonce que les boxers s'assemblent d'heureen heure en forces plus considerables dans Péan ou autour de la Capitale. Ils accourent de tous cates.

Les nobles se sont rangés entièrement du côtté des Boxers, devant chaque palais de noble se trouve maintenant un autel boxer autour duque se rassemblent les fideles.

Des centaines de chrétiens chinois ont été massacrées par les nordes boxers, un affirme qu'en dehors des étrangers tués à Pekin, les troupes imp riales y ont fait un massacrée de cinq mille catholiques indigues

Effroyables détails sur le massacre des légations européennes.

Curopeennes.

Curopeennes.

Curopeennes.

On télégraphie de sancha aux journaux anglais qu'une dépoche de Pénin anno res que, le » juin ou le ter juillet, les ministres et le personne des diverses legations, refusés a la l'gation anglaise, ayant épuisé jours munitions, la légation a été envaine pir les troupes regulteres chinoises et les Boses.

Boses l'uropéens qui se trouvaignt à la légation on tét massacrés. Puis la légation a été livree aux l'ammer.

Les Chinois se sont rués sur lurre victimes comme des Dites sauvages. En quelques mi-

h most les Europeans un sy stances re-lie. Et impecible d'aveir, à Shangha', une confirmation effecielle de ce la ferrifiquie des étrangers parait confirmer son notife aid-cité. C'est ainsi que les Chinols de la disse letterés regardent malaiena it les Européens d'un air de pitté pluté que de triompile. Le population garde un sitence plein de mys-tes.

Le corps consultaire de Shangha: craint que cet épenyamable massacre du personel des destines ac soit que trop exact. Les foscionaires chinois ne cherchent nullement à démentier.

On àssure encere, d'aprés les mêmes sources de renseignements, que les Européens

Une armée internationale de 200.000 hommes.

Londres, 6 juillet. — Les journaux publient une dépécie de Berlin signaiant un broit d'apr s lequel. après entente, les puissances suraient décidé que la Russie et le Japon enverraient respective nent 19,140 hommes en Chine. La France, l'Angleterre et l'Allemagne en enverraient chacune 20,007, les autres puissances, dont les représentants ont été inassarés, coopércraient avec les centingents français, all'emand et anglais.

Cette armée internationale s'éleverait au total à près de 20,000 hommes.

DANS LA RÉGION PARTI OUVRIER FRANÇAIS

FEDERATION DU NORD

Les sections sont priées d'indiquer au se crétaire, 21, rue de bethune, à Lille, le nom bre d'esemplaires du journai Le Travauteur qu'elles désirent receveir.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE A LILLE

Chez Mollet-Fontaire et Cie

Chez Mollet-Fontaire et Cie

Hier main, un délégué à remis à Mme
Mollet une lettre demandant une nouveile
prevent laquel à MM. Lambius et houvene sessisteracit.

Mme Mollet declara qu'elle recevrait les
eleigues de sa souvriers, mais ne voului
boint que ceux-ci fussent accompagnes des
leigues du syndicat. les cito, ena Lelou,
bourre et Larose.

A deux heures et demie, les ouvriers se
résentèrent et furent reçus par Mme et Mdoilet, qui lifeut conaître aux quivriers
lu'ils ne pou sient organiser l'entrevue dehandée par eux, attendu que Mi. Lambiois
y recugait.

niandée par eux, attendu que M. Lambiois sy reugais.

Les duvriers rendirent comple à quatre heures et demie de leur mandat et au voie secret, i. lut décide à l'unanimité moins 13 voix et 2 buileins nuis, que puisque M. Lambiois se reusait à le trevue c'est qu'il avait tort, qu'en consequence se ciof, M. Rouyonnez avait raison ét qu'il y avait lieu de l'ambiois secrets et qu'il y avait lleure de l'ambiois perit à l'heure actuelle sire ceaser le consit.

Le no nouvelle delegation se rendra aujourd'unt à du neures, aupres des patrons.

Résimen generale à deux heures.

Les verriers du bassin du Nord

Nous avons relaté, avant hier, le differend qui aust clevé entre les ouvriers verriers à boutel les du bassin du Nord et les ma tres de verraces en leu jeudi soir, au lo al du syndicat, à Aultes et le leu jeudi soir, au lo al du syndicat, à Aultes et le le leu jeudi soir, au lo al du syndicat, à Aultes élégues du syndicat de Freeves. De haut et berian, on tyra successivement la parole, ci ont energiquement truité la situation.

hast es tertia, out pris successivement la parole, ci ont onergiquement traità la situa de la compania del compania de la compania del compania de la compania del comp

ments. 8º Suppression des rebuts.

Entrevue des patrons et ouvriers

Barrova des patrons et ouvrors

La délégation ouvrêre nous adeause le compite read estivant, de l'entrevue qui a sa line à valenciennes.

La délégation ouvrêre nous adeause le compite read estivant, de l'entrevue qui a sa line à valenciennes.

La délégation ouvrêre nous adeause le compite read estivant, de l'entrevue qui a sa line à valenciennes.

La délégation ouvrêre nous adeause le compite read estivant, de l'entrevue qui a sa line à valenciennes.

La délégation ouvrêre nous adeause le compite de la délégation ou rère vient d'avoir liste entre les mi tres de verteries de la délégation ou rère vient d'avoir liste entre les mi tres de verteries de la région et de la délégation ou rère les de la région et de la délégation ou rère les de la région et de la délégation ou rère les compiteres les revendications controlles de la délégation ou rère les soliteurs à vitre, d'une miner de dequarrissage ? Projet d'un nouvreur reg e ieau, 3 l'rava l'els gamins, ve suppression de la retenue pour le fendage.

La pres quesque sessas de discussion sur les soliteurs à vitre, d'un muire de la délégation de la compite de l

And the sum of the sum

Nous avons déjà sutretenu nos lecteurs, et e, à duiférentos reprises de cette a laire flier, voyant l'intoresse, M. Nison, se dirier vers le tribunal de commer e, M. Thècer vers le tribunal de commer e, M. Thècenin, si avocat, nous les avons suivis, et us avons pu assister a une partie de la laidoierie très intéressante du défenseur. Cest un amo icelloment de chi ires, de texses de lois, de cittions jurnidiques, de lecture e lettres qui, disous-le, n'est guere facile a igerer.

digerer.

Neanmons de toute cette procédire et de cette plaidoire, il sennie result r que vi.

Nison printi avoir ét victime d'agissements spicaux qui ne sint pas continiers dans le saonde d'agissement denomine manieuvrel de l'fraude et de doi ».

doi ».

Il semble encore résulter que la societé dont ».

Il semble encore résulter que la societé dont faisait partie M. Nison, lui aurait, lors de sa declaration de failite, fait supporter la résponsabilité d'engagements pris avant l'entire de M. Nison dans l'association, ce qui se cultirerit de ce fait par une somme de 1.5 % pour trance.

nous na ponyona parier ici, et que nous ne pouvona accueillir jusqu'à réelle preuve, jediciairement établic. Il est jeil, le monde espisairement établic. Il est jeil, le monde espisairement établic.

Marie de la réelle ment à plus de su millen sept cent mille trancs.

Marie de la partie de serielle ment à plus de su millen sept cent mille trancs.

Marie de la partie de la partie adverse, le certain disen con un u'a rien trouvé à répondre à la plaidoirie si serfée. Je sen adversaire : il es persienent plut à plan, comme le leug Chatteleyn.

Le tribunal, dont l'équité et l'impartialité ne sauraient en l'espèce être mises en cau-e, a paru très en u des ré étations sensationnelles du distingué Marie le l'espèce dis entre le l'espèce de le l'impartialité ne sauraient en l'espèce être mises en cau-e, a paru très en u des réélations sensationnelles du distingué Marie l'espèce de le l'impartialité ne sauraient en l'espèce être mises en cau-e, a paru très en mises et celurs la suite de cut intéressant proc. a.

massacré à Pékin

Birkecties, é muitet. — Le ministre des affaires cirangères a reça de Cuine do très
graves nou elles
Lotte estacule de légation. M. Morgielinos
Actre estacule de légation. M. Morgielinos
ment d's pros et neventissaire d'arron dissoment d's pros et neventissaire d'arron dissoderyes, de l'eulengot, conseiller à order de marde cassation, aurait et en en seule neut maseacré mais lonque nent suppli le.
Cette nouvelle d'une de vives in l'attif s
ent ie sort du ministre pois e M. lovosuis,
ille de l'anc en son neur d'arvers.

Il de l'anc en son neur d'arvers.

Louis des i formations de s'unre identique que de l'arvers de l'arvers des l'un mistre pois en l'arvers de l'arver

de sa declaration de faillite, fait supporter la responsabilité d'engagements pris avait les Aquitains, sont pritis à indipour Paris, a l'entre de M. Nison dans l'association, ce qui se cultiferait de ce fait par une aomme de 18 Sont irancs.
L'audience rétèle une série d'aglotages scandaleux, de manœuvres douleuses dunt

II

— Mais je n'ai pas de nom i it observer le lieutenant.

— Pas de nom i Ne te nommes-tu pas Lucien de Saint-Germain?

— Out, du nom du quartier dans lequel on m'a trouvé.

— Qu'importe i du moment qu'un argèté royal l'autorise à le porter, ton nom est bien à toé; nul n'a le droit de te le contester.

— Bien, passons, fit le lieutenant.

contester.

— Bien, passons, fit le Heutenant.

— Et sevenous à Mile d'Estourbel, poursulvit le gentilhomme.

— Tay tiens r

— Resentellement. Brane, avec de magnifiques cheveux noirs et dus yeux

On croirait que tu es amoureux, dit franchement Lucien.

— Tu es fou! Si l'en étais amoureux, crois-tu que je te la proposerais pour femme?

— C'ast installat.

crois-tu que je te la proposerais pour femme;

— C'est juste, dit le jeune officier.

— Je la trouve fort jolle, j'en conviens, continua Edouard; et c'est précisément pour cela que je voudrais te la voir épouser.

— Je te remerciede ce bon sentiment, mais permets-moi de t'adresser une question...

— Peux, si tu veux.

— Pulsqu'elle est si fort à ton goût, pourquoi ne l'épouserais-tu pas ?

— Tu deviens de plus en plus fou, dit nalvement Montohavel. Comment i avec le caractère que tu me connais, tu voudrais que je me mariasse, moi!

— Fourquof pas ?

— Mais, malheureux. le ne pourrais

pas rester huit jours auprès de ma tenme! Quoi! moi, qui n'aime que l'indépendance, la liberté, le vagabon-dage, tu voudrais... Non, ce n'est pas possible Ce serait faire à la fois le temslheur de celle que, J'épouserais et le mien.

maineur de cene que, jepouserais et le mien.

— Ainsi, tu ne veux pas te marier?

— Moil que le ciel m'en préserve, mon ami! Je veux rester garçon, vivre gar-çon, mourir dans la peau d'un vieux gar-con.

— C'est une idée fixe, afors?

qu'il n'en soit plus question. Me marier i s'écria Edouard en frissonnant. Rien que d'y penser, j'en ai la chair de poule.

Lucien laissa échapper un grand éclat de rire.

— Tu es gai aujourd'hui, fit Edouard. Tant mieux i
Alors je poursuis, car tout ce que gie l'ai dit, mon ami, n'est rien à côté de ce qu'il me reste à t'apprendre.

— Sur Mile d'Estourbei?

— Nécessairement. Jene te dirai pas qu'eile n'a droit qu'à la couronne de barron, quoqu'elle ait des pieds et des mains de duchesse, ni qu'eile a une taille que tu tiendrais facilement dans tes deux mains; mais je te parierat de sa position de fortune.

Elle a d'abord sur toutes les autres jeunes filles un avantage immense elle est orphelina. Tu vois cela d'ot; pas de beau-père qui veuille vous imposer ses habitudas : pas de belle-mère qui vienne

rieux cette singulière proposition.

— Pourquoi donc r'interrogea-t-il avec un intért marqué.

— Parce que la petite orpheline est entre les mains d'un certain M. de Graffigny, lequel est son tuteur et l'exploite ignoblement.

— De quelle façon?

— De toutes les façons, mon ami. Ah l si le baron d'Estourbel, en le nommant tuteur de sa fille avant de mourir, n'a songé qu'à empêcher la dilapidation de la fortune qu'il laissait à Lina, il peut se flatter d'avoir réussi! Cet homme trouverait le moyen de tondre un œuf, mon cher. Ce n'est pas seulement un avare, c'est l'avarice en personne.

Tu conçois, dès lors, quel trésor inépaisable est la pauvre Lina dans les serres de cet Harpagon. Il administre pour elle depuis six ans. il touche ses revanus, qu'il empoche et grâce auxquels il arrondit teus les jours le mince domaine qu'il empoche et grâce auxquels il arrondit teus les jours le mince domaine qu'il empoche et grâce auxquels il arrondit teus les jours le mince domaine qu'il empoche et grâce auxquels il arrondit teus les jours le mince domaine qu'il empoche et grâce auxquels il arrondit teus les jours le mince domaine qu'il emporte de la contre d

Aujourd'hui, il est presque qu'elle, au détriment de Lin tendu. Tu comprends donc qu'il veille d'un ceil jaloux. Ce n'est pas lui qui la pre-sera de se marier i Au contaire, il a soin d'éloigner tous les jeunes hobereaux, que la fortune de Lina met en appétit, et qui ne demanderaient pas mieux que de brûler leurs ailes au leu de ses magnifiques yeux bleus.

— Mals alors la pauvre enfant est en prison!

ché à son service, n'attendaient que le signal du départ.

Papillon et Ludivine étaient aux petits soins pour Lucien et ne tarissaient pas de recommandations.

— Sois prudent I N'allez pas trop vite l' Ne te fatigue pas l'S'il l'arrivait queique chose, envoie-moi dernain.

Toutes ces pirases se croisaient et s'échappaient en même temps des lèvres de Ludivine et de son mari.

Montclavel arriva précisément à l'instant ou le dernier coup de neuf heures venait de sonner.

Ce fut PapiHon qui mit son fils en selle, et les chevaux s'élolgnérent au pas.

alles au feu de ses magninques bleus.

— Mais alors la pauvre enfant est en prison i dit Or. elle ne doit pas demander mieux que d'en sortir. Eh bien i je m'imagine qu'un bel officier des carabiniers du roi aurait quelques chances de la toucher, et, comme mon oncle a sur ce M. de Graffigny une certaine influence, je suis persuadé...

— Mon Dieu... fit Lucien avec hésitation, je veux blen essayer... Nous vorites and i de l'enspire d'abord l'air de la campagne... Le reste... au petit hasard i — Ainsi tu acceptes ? demanda joyeusement Edouard.

— J'accepte la promenade à Meaux, répondit vivement le jeune lleutenant.

— C'est tout ce que je te demande. L'atmosphère était tiède et par, umée, des senteurs de printemps se répandaient des chevaux sont à l'écurie ?

— Oul.

— Fais-les seller demain pour neuf heures du matin. Je viendrai te prendre icl

— C'est convenu, dit Lucien. A neuf heures, mon soldat et moi nous serons la carde matin. Je viendrai te prendre icl

— C'est convenu, dit Lucien. A neuf heures, mon soldat et moi nous serons la cour de la maison, les chevaux tout sellés et tenus en main par le soldat que le jeune officier avait atta-

FEUILLETON DUS JUILLET. - N. 14

PAR Paul SAUNIÈRE

Route de Brie

Je n'en sais rien. Cela ne me regarde pas. et je m'en soucie comme d'une croquignole, dit Kdouard. Pour mei, que te connais depuis bientôt douze ans, qui at été mieux que personne à même de te tuge, je te tians pour aussi bon gentinomme que le roi ou que le comte de Mottclarel, mon neble père.

— Mais je n'ai pas de nom! fit observer le liquienaut.

bleus admirables, elle a un petit nez rose comme le museau d'un jeune chat et une bouche qu'on cueillerait dans un baiser, tant elle ressemble à uno cerise. Une oreille microscopique, un petit menton rond, creusé d'une fossette provocante, et un ovate d'une résette provocante, et un ovate d'une résette provocante, et un ovate d'une régularité irréprochable.

Avec cela une carnation éblouissante, une peau fine et satinée, d'autant plus blanche que ses cheveux et ses sourcils noirs en font ressortir la blancheur, un cou gracieux et bien attaché sur des épaules qui s'effacent pour mieux développer les spiendeurs du corsage...

—Ah ça, dit Luccien, tu en parles avec une chaleur... tu en fais un portrait si flatteur et si vivant qu'en vérité...

Il s'arrêta et regarda Edouard en face.

— Quoi donc demanda legentilhomme tout étonné.

le parti que je te propose n'est pas avantageux à tous les titres?

— C'est-à-dire que c'est véritablement la ple au nid 1 s'écria Lucien.

— Je savais bien que tu deviendrais raisonnable, dit Edouard. Et pourtant je ne l'ai pas tout dit encore.

— Quoi il y a encore autre chose?

— Il y a, mon cher, que, malgré tous ces éléments de bien-être, la pauvre petite Lina est la plus maiheureuse des femmes.

Edouard avait prononcé ces paroles avec un sentiment de tristesse si réel, qu'il faliait bien que Luclen prit au serieux cette singulière proposition.

— Pourquoi donc ? interrogea-t-il avec un intérèt marqué.